

PROJET DE MISE EN VALEUR NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES DE BASSE-NORMANDIE

1. CONTEXTE GENERAL

1.1. La genèse du projet

La Basse-Normandie compte 65 bibliothèques municipales ou intercommunales (communes de plus de 4 000 ha), une future BMVR, 3 bibliothèques d'archives départementales, le SCD et le pôle numérique de la MRSH de l'Université de Caen, l'IMEC, des bibliothèques de musées, des bibliothèques privées...

L'évolution des technologies de communication, notamment en bibliothèque, est permanente, avec de nouveaux projets de portail.

Depuis la fin des années 90, le CRL a développé des outils collectifs de valorisation du patrimoine des bibliothèques : le Catalogue Collectif Normand et Normannia :

- Les outils actuels ont vieilli depuis 10 ans
- Les usages et les attentes des publics et des professionnels ont changé
- La carte documentaire régionale est en cours de dessin

Pour faire un état des lieux, évaluer les solutions possibles d'évolution et leurs coûts, une étude préalable a été confiée au cabinet doXulting et présentée aux professionnels le 13 décembre 2011. Une prolongation de la mission est prévue afin d'établir un cahier des charges.

1.2 Les constats

Un important travail a été réalisé depuis plus de 10 ans par le CRLBN et les bibliothèques.

Le Catalogue Collectif Normand couvre une part importante des fonds imprimés normands détenus en région et leur description est normalisée. Normannia permet la mise en ligne d'une sélection de livres imprimés normands en mode texte et leur valorisation auprès du public.

Cependant, les outils et l'organisation datent de plus de 10 ans et ne sont plus satisfaisants.

Le CRLBN manque d'autonomie sur les outils informatiques pour la publication en ligne des nouveaux fonds, de nouveaux documents numériques et pour l'intégration de nouveaux sites contributeurs.

La gestion des outils manque de souplesse : centralisation du catalogage, des dépôts de documents numérisés, de la pose de lien URL du catalogue vers les documents numérisés.

Les interfaces Web manquent de convivialité tant pour le catalogue que pour la bibliothèque numérique.

Les conditions de maintenance sont insatisfaisantes.

1.3 Les objectifs

Les outils n'ont pas évolué depuis leur création d'où la nécessité et l'urgence de les moderniser :

- pour remédier aux carences actuelles
- pour élargir le périmètre des fonds signalés au catalogue
- pour améliorer la visibilité des fonds sur Internet
- pour simplifier et améliorer la gestion du catalogue et des documents numérisés

La modernisation doit permettre aux publics une meilleure visibilité des fonds sur Internet, l'accès aux documents numérisés par des interfaces attractives, l'offre de services innovants et la portabilité sur les nouveaux supports (tablettes numériques, liseuses, portables).

Elle doit permettre aux professionnels des bibliothèques de se concerter plus facilement pour les acquisitions, le catalogage, la veille sur les fonds numérisés, ...), de mieux communiquer avec leurs publics et avec les acteurs culturels de la région et d'ailleurs.

La mise au jour des outils permettra de nouveaux échanges avec les partenaires existants en région l'IMEC et l'université de Caen et hors région la BnF pour se concerter sur les projets et les objectifs communs et échanger des données et des savoirs par dissémination et moissonnage. De nouveaux partenariats pourront ainsi se développer en région avec le Crécet, la Maison de l'Image... et, hors région, Européana...

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet repose sur la création d'un portail collectif de valorisation en support d'un nouveau Système d'Information Documentaire permettant de signaler les ressources documentaires régionales, de consulter en ligne des documents numérisés et de valoriser l'ensemble du patrimoine existant.

2.1 Un portail plus riche en documents numérisés

L'accès comportera plusieurs points d'entrée possibles pour le public :

- documents numériques présentés par thématiques, par supports,....
- catalogue

Il orientera le public vers des fonds signalés dans d'autres catalogues mais pas au CCN :

- autres catalogues signalant des fonds normands conservés hors région
- Catalogue Collectif de France décrivant les fonds anciens (pas forcément normands mais conservés en Basse-Normandie)

Il valorisera l'ensemble du patrimoine régional en présentant des contenus plus riches sur les bibliothèques, les fonds, les titres de presse en ligne, les documents remarquables conservés en bibliothèque...

2.2 le fonctionnement

Les présentations pourront être rédigées et saisies par les sites détenteurs des ressources avec une coordination et un contrôle réalisé par le CRLBN.

Les documents numériques pourront être hébergés par le CRLBN en adéquation avec la politique de numérisation aidée par la région et la BnF.

Par la diffusion et l'exposition des ressources vers :

- Gallica
- Europeana
- Portails spécialisés (exemple : Portail spécialisé Cheval de la Ville de Saumur)

Par le moissonnage des documents numérisés et hébergés n'importe où :

- institutions régionales
- BnF
- Google books

Des outils d'administration sont prévus pour :

- paramétrer la gestion du catalogue et des documents numérisés
- déclarer une nouvelle source de données signalétiques
- produire des listes
- produire des statistiques de consultations (catalogue, documents numérisés)

Une (ou plusieurs) interfaces de recherche en ligne nouvelle génération encapsulables dans des pages produites avec Wordpress permettront de répondre aux attentes du public.

Pour favoriser l'ouverture vers d'autres partenaires des outils OAI faciliteront les échanges :

- un moissonneur OAI pour récupérer des descriptions existantes déposées par des organismes partenaires (notices documentaires, notices bibliographiques) dans un entrepôt

Par exemple : notices bibliographiques à récupérer de la BM de Caen par exemple, notices d'archives, notices Gallica

- un serveur OAI pour créer plusieurs sets de données moissonnables par des institutions partenaires (un set par moissonneur)

Par exemple : exposer des notices pour Gallica (DC) ou Europeana (OLAC) qui pourront via ces entrepôts « repérer » les notices du CRL et accéder aux documents numérisés hébergés par le CRL (ou son prestataire)

- d'autres outils d'import

Un cadre contractuel permettra une mise en œuvre définie à l'avance techniquement et financièrement.

2.3 Les outils : un catalogue bibliographique et une bibliothèque numérique

Un nouveau logiciel remplacera l'actuel pour le catalogage bibliographique CCN (nouvel SIGB initialisé avec les notices du catalogue ABSys) :

- mis à jour par le CRL qui procède aux imports de notices à la demande des bibliothèques (comme c'est le cas aujourd'hui)
- ou directement par les bibliothèques (avec validation du CRL)
- capable d'alimenter la base de diffusion (par import ou OAI)

La base de diffusion sera alimentée par saisie directe, par import des notices du catalogue CRL ou par moissonnage OAI de sites partenaires avec une description des documents en Dublin Core.

Les documents numériques pourront être stockés localement au CRL ou en externe, chez le producteur de la ressource. Ils seront moissonnables par des institutions partenaires (régionales ou hors région).

Une visionneuse de documents numériques sera fournie (feuilleteur, zoom...) pour les documents numériques CRL, une vignette graphique sera attachée à chaque notice et une interface de recherche développée spécifiquement et intégrée au portail.

3. OBJECTIFS POURSUIVIS

Développer la coopération régionale pour un rayonnement du territoire hors région en se dotant d'outil de développement pour les projets en cours :

- la carte documentaire régionale
- le signalement et la valorisation de ressources : la presse régionale et les fonds normands et spécifiques

Développer une stratégie partenariale d'optimisation des coûts de numérisation et de valorisation :

- en offrant notamment la possibilité à des bibliothèques de petites et moyennes collectivités (moins de 25 000 habitants), d'un signalement collectif et d'une valorisation mutualisée. Beaucoup ne sont pas prêtes à réaliser des investissements en matériel et en fonctionnement (SIG et OAI). Certaines ne se doteront pas individuellement de tels outils.
- en offrant la possibilité aux bibliothèques des grandes collectivités (Alençon, Cherbourg, Flers, Caen) de rattacher leurs portails à un portail régional (dissémination, moissonnage)
- en se concertant avec les partenaires régionaux afin de créer des liens entre les différents types de collections et de contenus